

SYNODE D'HIVER 7 - 8 décembre 2010

Point 10



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn

Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Campagne «Encouragement de la relève en théologie»; poursuite; crédit récurrent pour les années 2011 – 2013; décision

Propositions :

1. Le Synode décide de contribuer à la campagne «Encouragement de la relève en théologie», prévue pour trois années supplémentaires.
2. Le Synode approuve un crédit récurrent de Fr. 38'000.- par an pour 2011-2013.
3. Le Synode donne compétence au Conseil synodal pour débloquer le crédit correspondant chaque année.

Motivation

1. Phases précédentes de la campagne

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure participent depuis 2005 au projet alémanique « Encouragement de la relève en théologie ». En 2005, la campagne en était déjà à sa deuxième phase, qui s'est achevée au printemps 2007 par une évaluation. Une troisième phase s'est terminée en mars 2010 avec un nouveau rapport d'évaluation. La campagne comprend tout un éventail de mesures : site internet *theologiestudium.ch*, prix de théologie pour des travaux de maturité dans le domaine de la théologie, de la religion et de l'éthique, spot au cinéma, magazine « Level 10 » et stage d'orientation professionnelle avec un membre du corps pastoral.

2. Besoins de relève

La nécessité de poursuivre les efforts en faveur des études de théologie est unanimement reconnue. Le nombre de personnes qui entament leurs études de théologie dans les facultés de Bâle, Zurich et Berne est certes resté stable ces dernières années, mais les statistiques nous indiquent que, dès 2017, les besoins seront largement accrus suite au départ à la retraite d'un grand nombre de membres du corps pastoral. Ainsi, le « rapport Stolz »¹ – pour ne citer que cet exemple – montre que les étudiants ont largement

¹ Jörg Stolz/Edmée Ballif, Die Zukunft der Reformierten. Gesellschaftliche Megatrends - kirchliche Reaktionen, Zürich 2010, 87-88 [L'Avenir des Réformés, grandes tendances de la société – réactions de l'Eglise], en allemand seulement

tendance à se tourner vers des études en sciences de la religion plutôt qu'en théologie. Les chiffres recensés en septembre 2010 par le Secteur Théologie pour le Conseil synodal en ce qui concerne le territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure confirment le fossé qui s'agrandit entre départs à la retraite et étudiants en théologie.

3. Quatrième phase de la campagne (2011-2013)

Si l'on compte une dizaine d'années entre la décision de faire des études de théologie et l'engagement possible dans une paroisse, il apparaît que ces prochaines années seront décisives pour convaincre de nouveaux étudiants. Il est donc nécessaire non seulement de poursuivre l'encouragement de la relève, mais même de l'intensifier. Par contre, on peut estimer que les frais seront réduits lors de l'étape ultérieure.

Le Conseil synodal est conscient de sa responsabilité par rapport à la relève du corps pastoral. Il pense que la campagne d'encouragement reste, aujourd'hui comme hier, un instrument indispensable pour augmenter à moyen et à long terme les effectifs des étudiants en théologie. C'est pourquoi il recommande au Synode de contribuer à la nouvelle campagne « Encouragement de la relève en théologie » en association avec d'autres Eglises alémaniques, et de lui allouer un crédit annuel récurrent de Fr. 38'000.- pour les années 2011-2013.

Le Conseil synodal attache de l'importance à ce que les moyens promis soient investis au bon endroit. C'est pourquoi il a demandé à la commission qui pilote la campagne de faire évaluer par une entreprise externe la quatrième phase de la campagne avant son lancement. La commission a répondu favorablement à sa demande.

Enfin, le Conseil synodal estime que c'est à lui d'assumer la responsabilité de ce crédit pour les années à venir. Il demande en conséquence au Synode de lui confier la compétence de débloquer le montant annuel correspondant au nom des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Le Conseil synodal